



FREDERIC LEFEBVRE,  
SECRÉTAIRE D'ÉTAT CHARGÉ DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DU  
TOURISME, DES SERVICES, DES PROFESSIONS LIBÉRALES ET DE LA CONSOMMATION  
AUPRÈS DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

<http://www.economie.gouv.fr>

Paris, le 4 février 2011  
N°64

## **Frédéric LEFEBVRE dévoile un programme de simplification et d'accompagnement territorial pour les PME**

Frédéric LEFEBVRE, Secrétaire d'Etat chargé du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes Entreprises, du Tourisme, des Services, des professions Libérales et de la Consommation, a annoncé à l'occasion de son intervention devant le comité directeur de la CGPME un renforcement de l'appui territorial aux PME et une simplification de la réglementation les concernant. Quatre mesures seront mises en œuvre dès le début de l'année 2011 :

- l'installation systématique, dans chaque département, de **correspondants des PME** au sein des Directions Régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE), afin de faciliter la résolution des difficultés des chefs d'entreprise ;
- **la nomination de référents individualisés** pour 1000 chefs d'Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI) et 1000 chefs de PME à fort potentiel de croissance dans les DIRECCTE, qui auront pour mission de les informer sur les dispositifs publics et de les accompagner dans leurs démarches.
- enfin, l'organisation des **Assises de la simplification** de la réglementation des PME au premier trimestre 2011, sur la base notamment des remontées d'information des difficultés des entreprises grâce aux correspondants départementaux des PME des DIRECCTE. Ces Assises de la simplification auront pour objectif d'accélérer fortement, à travers des mesures concrètes, le train de simplifications déjà engagé dans le cadre de la Révision générale des politiques publiques (RGPP).

En matière de financement, les correspondants et référents des PME et ETI orienteront le cas échéant les entreprises sur les interlocuteurs pertinents, notamment le dispositif FSI-PME, les dispositifs de soutien d'OSEO et la Médiation du Crédit.

- Frédéric LEFEBVRE a également décidé que **les correspondants départementaux et les référents devront systématiquement effectuer des stages d'immersion en entreprise afin de mieux cerner les difficultés administratives auxquelles sont confrontés les dirigeants de PME et de TPE.**

Frédéric LEFEBVRE a précisé : « *Trop souvent, l'Etat est vécu comme un adversaire, je veux qu'il soit un partenaire. Aider les entrepreneurs à naviguer au sein du maquis administratif est une nécessité : c'est pour apporter une information de qualité à tous les chefs d'entreprise qui en expriment le besoin que j'ai désigné un correspondant PME dans chaque département. Ces correspondants PME iront, dans leurs départements respectifs, à la rencontre de la vie et des difficultés des entrepreneurs, grâce à des stages systématiques d'immersion en entreprise.* »

Contact presse : **Sophie LE MOUËL**, Conseillère chargée de la presse et de la communication  
Téléphone : +33 (0)1 53 18 40 61 - Mél : [sophie.le-mouel@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:sophie.le-mouel@cabinets.finances.gouv.fr)